



Le 19 octobre 2026

Madame,  
Monsieur,

Nous avons hâte de vous accueillir aux prochaines assemblées des porteurs de titres des Fonds qui auront lieu le 19 novembre 2026.

Comme il est mentionné dans la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe, votre consentement sera sollicité aux assemblées dans le but de modifier la manière dont chaque Fonds paie ses charges opérationnelles. Dans le cadre de la modification proposée, nous, en tant que gestionnaire, aurons la responsabilité de payer la plupart de ces charges et, en échange, le Fonds nous verserait des frais d'administration fixes. Si la modification proposée est approuvée et mise en œuvre, nous proposons également de réduire les frais de gestion de certains Fonds, comme il est plus amplement décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations.

La facturation de frais d'administration fixes est de plus en plus courante dans le secteur. L'objectif de la modification proposée est d'offrir une prévisibilité et une transparence accrues à l'égard du ratio des frais de gestion d'un Fonds et de protéger les investisseurs contre d'éventuelles hausses des charges opérationnelles d'un Fonds.

Veuillez examiner la circulaire de sollicitation de procurations, ainsi que le document de notification et d'accès et le formulaire de procuration qui vous ont été envoyés par la poste, et suivre les instructions qui y sont énoncées pour exercer votre droit de vote à l'égard des résolutions relatives à la modification proposée. Si vous avez des questions avant l'assemblée prévue de votre Fonds, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou avec nous sans frais au 1 866 299-9906 ou écrivez-nous à l'adresse [invest@ninepoint.com](mailto:invest@ninepoint.com).

**Ninepoint Partners LP, le gestionnaire des Fonds  
par son commandité, Ninepoint Partners GP Inc.**

(signé) Z. Edward Akkawi

**Z. Edward Akkawi**  
**Chef des affaires juridiques**